



En Bref cette semaine

Choux : Mouche du chou, démarrage « en force » du 1^{er} vol dans les 3 zones légumières du Nord-Bretagne

Artichaut : Premiers foyers de pucerons noirs dans le Finistère et les Côtes d'Armor.

Carotte : Vol important sur les sites suivis dans le Morbihan

Désherbage mécanique :

La bineuse à doigts souples.

Salades : Dégâts d'oiseaux, quelques tipules, limaces moins actives, attention au sclérotinia.



Exemple de pontes de mouches importantes cette semaine en Ille et Vilaine (Photo CA BZH)



Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*) : démarrage en « force » du 1^{er} vol

Prévision et évaluation du risque : **Risque moyen en l'absence de protection**

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Côtes d'Armor	6 parcelles	4,25 œufs/piège en moyenne. Avec les premières pontes observées à la pose des feutres le 3 avril et 1 parcelle sur 6 au dessus du seuil de 1 œuf/piège/jour	
Finistère	10 parcelles	5,3 œufs/piège en moyenne. 2 parcelles sur 10 au dessus du seuil	
Ille & Vilaine	3 parcelles	21,4 œufs/piège, 2 parcelles sur 3 suivies au dessus du seuil.	

La mouche du chou (*Delia radicum*) est le principal insecte ravageur des crucifères. La larve provoque des destructions des racines, particulièrement préjudiciables sur jeunes plants. Elle fait 3 générations/an, dont la première est en plein démarrage.

Les risques sont forts pour les parcelles non protégées. Pour ces dernières, en l'absence de produit de rattrapage homologué, le bâchage est la seule solution efficace.



Piège à feutrine (à gauche) et œufs de mouches (à gauche), (photo CA BZH)



Artichauts

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations
Côtes d'Armor	6 parcelles fixes	Toujours quelques pucerons verts. Apparition de quelques pucerons noirs cette semaine. Pas de mildiou. Toujours une présence de limace mais pas de dégâts sur les cultures. Présence de taupins sur vieux artichauts.
Finistère	14 parcelles fixes	Les pucerons verts sont présents en abondance, avec cependant un bon contrôle par les entomophthorales. Quelques foyers de pucerons noirs. 2 parcelles présentent du mildiou sur feuilles basses. Les limaces restent abondantes.

Carotte

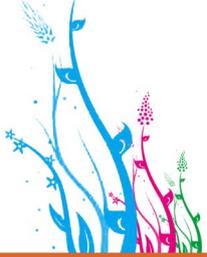
Mouche de la carotte (*Psila rosae*) :

(Seuil de risque : 1 mouche/plaque/semaine)

Dans le Morbihan, vol important de mouche dans tous les sites : 1.3 mouche plaque à Carnac, 2 mouches/plaques à Kervignac et à Sulniac.



Piège à mouche de la carotte (Photo CA BZH)



Salades :

Dégâts d'oiseaux : Bâcher rapidement après plantation, certaines parcelles nouvellement plantées sont très endommagées par les pigeons après quelques jours seulement.

Tipules : Des dégâts signalés sur plusieurs cultures. Ces gros asticots gris (c'est un diptère) sont très actifs au printemps et consomment les plantes au collet et aux racines. Éviter les prairies et les secteurs humides pour les implantations de printemps.



Salade consommée par les pigeons
(Photo CABZH)

Carotte

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) :

(Seuil de risque : 1 mouche/plaque/semaine)

Dans le Morbihan, vol important de mouche dans tous les sites : 1.3 mouche plaque à Carnac, 2 mouches/plaques à Kervignac et à Sulniac.

Désherbage mécanique :

La **bineuse à doigts souples** est particulièrement bien adaptée au binage des légumes.

Son efficacité est souvent supérieure aux interventions chimiques. Les essais réalisés avec cet outil montre une efficacité moyenne de 86% (26 parcelles d'artichaut en 1 ou 2 passages). Une combinaison avec d'autre type de bineuses permettant même d'atteindre 95-99%.

Le désherbage mécanique est plus long qu'un passage chimique et un peu plus aléatoire par temps humide, mais bien plus performant en conditions sèches.

Culture	Date 1er passage après plantation	Nombre de passages	Associations	Temps de passage/ha (fonction nombre de rangs de la bineuse)
Chou	7-10 jours	1-2	Bineuse classique à suivre puis buttage	0.40h à 1.20h
Artichaut	15-20 jours	2-3	Complété par des passages avec une bineuse classique	0.40h à 1.20h
Poireau	7-10 jours	5-7	Dès plantation, 1-2 passages d'étrille puis buttage	0.40h à 1.20h
Salade	10-15 jours	1-2	Un passage manuel est parfois nécessaire en complément	1.30-2h (en planches)

Source : Essais CA29-2009 et 2011

Les performances sont optimisées par le choix et le réglage du croisement des doigts.

Le binage doit être effectué avec un nombre d'éléments identiques au nombre d'éléments planteurs.

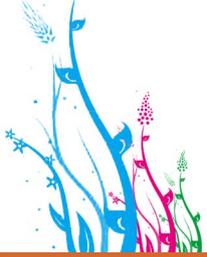
Les systèmes de guidages sont de plus en plus sophistiqués, permettant des économies de main d'œuvre et une plus grande vitesse d'exécution.

L'attelage avant étant de loin le meilleur compromis efficacité/coût.

D'autres types de bineuses sont complémentaires des bineuses à doigts. La herse étrille est performante sur des adventices très jeunes et des cultures déjà racinées.



Binage des salades avec une bineuse à doigts souples (Photo CA29)



Salades :

Dégâts d'oiseaux : Bâcher rapidement après plantation, certaines parcelles nouvellement plantées sont très endommagées par les pigeons après quelques jours seulement.

Tipules : Des dégâts signalés sur plusieurs cultures. Ces gros asticots gris (c'est un diptère) sont très actifs au printemps et consomment les plantes au collet et aux racines. Éviter les prairies et les secteurs humides pour les implantations de printemps.



Salade consommée par les pigeons
(Photo CABZH)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambres d'agriculture de Bretagne, ZAC Atalante
Champeaux, 35042 Rennes. Tel 02 23 48 23 23

Contact : Louis Le Roux, animateur inter filière,
Tel : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon
Nicolas Mezencev, Animateur légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE